

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06008
Numéro SIREN : 316 388 305
Nom ou dénomination : MARC DORCEL

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2019 sous le numéro de dépôt 33334



1905181001

DATE DEPOT : 2019-03-20

NUMERO DE DEPOT : 2019R033334

N° GESTION : 1979B06008

N° SIREN : 316388305

DENOMINATION : MARC DORCEL

ADRESSE : 100-102 avenue du Président Kennedy 75016 Paris

DATE D'ACTE : 2018/06/28

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL

NATURE D'ACTE : RENOUELEMENT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANC

MARC DORCEL

Société anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 150.000 Euros

Siège social : 100-102 avenue du Président Kennedy – 75016 PARIS
R.C.S. Paris 316 388 305 (1979 B 6008)
Siret 316 388 305 00047

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

20 MARS 2019

Sous le N° :

33334

79B 6008

PA 28-6-18 BA

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 28 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-huit juin,
A 17 heures,

Les membres du Conseil de surveillance de la société MARC DORCEL dont leur mandat vient d'être renouvelé, se sont réunis au siège social à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du même jour.

Sont présents :

Monsieur Marcel HERSKOVITS
Président du Conseil de Surveillance

Madame Berthe KLODAWSKI
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

Monsieur Marcel SAGNIER

Tous les membres du Conseil étant présents, le Conseil de Surveillance peut valablement délibérer.

Composition du bureau du Conseil de Surveillance

A l'unanimité, le bureau du Conseil de Surveillance est ainsi constitué :

Monsieur Marcel HERSKOVITS est confirmé dans ses fonctions de Président pour la durée de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance.

MH

BSR

MS

JS

Monsieur Marcel SAGNIER est nommé aux fonction de Secrétaire du Conseil, sans limitation de durée.

Pouvoirs

Le Président disposera dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoir expressément attribués par la loi aux assemblées générales et aux Conseils de Surveillance, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstance au nom de la société.

Sur proposition du Président, le Conseil confirme Madame Berthe KLODAWSKI dans ses fonctions de Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, pour la durée du mandat du Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

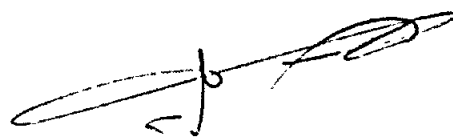
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du Conseil de surveillance présents.



Marcel HERSKOVITS



Berthe KLODAWSKI



Marcel SAGNIER